

## Profession juridique + études

Par **Toc Ville**, le **07/10/2023** à **18:43**

Bonjour à tous.

Je vous écris car je suis actuellement en L3 de droit, et je réfléchis à un moyen pour pouvoir travailler dans une profession juridique accessible après une licence (je pense notamment à « rédacteur juridique »), en travaillant à temps partiel, tout en étant en M1.

Est-ce possible ?

Par **Lorella**, le **08/10/2023** à **08:12**

Bonjour,

Quel est votre objectif ? Gagner de l'argent ou travailler dans le domaine juridique ?

Rédacteur chez des éditeurs : il est demandé le master 2

Regardez les annonces sur Indeed.

Vous avez aussi les associations de défense des consommateurs, des locataires, mais à part les sièges, en agence c'est du bénévolat. Donc tout dépend de votre objectif.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/10/2023** à **08:59**

Bonjour

Je rejoins Lorella ! Les offres de poste rédacteur juridique visent surtout les titulaires d'un M2 voire d'un doctorat.

En revanche, je pense que vous pourriez postuler pour des postes de juristes au sein de cabinets d'avocats. Mais là encore vous serez en concurrence avec vos camarades de M2.

Allez-vous faire un stage durant votre L3 ?

Si c'est le cas garder et qu'il se passe bien, votre structure vous proposera sans doute de poursuivre en job d'été et peut-être que par la suite ils pourraient vous proposer un CDD.

Par **Toc Ville**, le **08/10/2023** à **13:22**

Mon objectif est de financer mes études et mon train de vie étudiant, sans que le travail ne m'empêche de me plonger pleinement dans mes cours et ne me fasse perdre du temps.

Par **R**, le **08/10/2023** à **14:15**

Bonjour Isidore Beautrelet,

Les métiers accessibles avec une licence en droit sont les métiers de contractuels de la fonction publique ou de secrétaires juridiques aux seins des cabinets d'avocats, et non pas de juriste juniors, et encore plutôt dans des cabinets d'avocats généralistes que dans des cabinets d'avocats spécialisés.

Pour autant, est-ce que cela signifie que les métiers du droit sont aujourd'hui réellement sous-tensions?

Par **Lorella**, le **08/10/2023** à **19:19**

Conseils de jobs d'étudiants ici

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/trouver-un-job-etudiant-904>